

Mercredi, 19 février 1913.

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du commis des pétitions sur la pétition présentée le 18 du mois courant,—laquelle est lue et reçue, et elle est comme suit:—

De Paul Reykdal et autres; demandant à la Chambre de prendre les mesures propres à aménager une décharge adéquate pour le surplus des eaux du lac Manitoba afin d'en abaisser le niveau et le maintenir à pas moins de dix-huit pouces au-dessous du niveau moyen actuel des eaux de ce lac.

M. Middlebro, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le cinquième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que les témoignages entendus en rapport avec certains paiements faits à la *Diamond Light and Heating Company of Canada, Limited*, de Montréal, soient imprimés de jour en jour, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

M. Crocket, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le quatrième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (No 100) concernant un brevet de l'honorable Ambrose D. Richard et autres.

Bill (No 101) concernant certains brevets de Frederick Jacob Newman et autres.

Votre comité a aussi pris en considération le bill (No 88) constituant en corporation la *Canadian Accountants Association*,—et a décidé de le rapporter avec des amendements.

A l'égard du bill (No 72) constituant en corporation La Banque Immobilière, votre comité constate que certains articles se rapportent au commerce de banque et aux assurances, et il recommande en conséquence que l'ordre de la Chambre du 24 janvier dernier renvoyant le dit bill à ce comité soit rescindé et que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations, correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et toutes personnes au sujet de la destitution de Jos. Lord, gardien du phare à la Pointe-à-la-Mule, sur la rivière Richelieu, dans la paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant à la destitution du dit M. Lord. (*Document de la session, No 61 (7e).*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant aux destitutions de Henri Friolet, gardien du quai à Caraquet, et de Richard Southwood, gardien de quai et préposé au service des signaux de tempête, à Bathurst, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de leurs remplaçant. (*Document de la session, No 61 (7f).*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents